

## Periode de pratique en redaction

**ECTS** : 9

### **Description du contenu de l'enseignement :**

Chaque média, en fonction de sa spécificité (TV, radio, écrit ou web), de ses formats, de sa ligne éditoriale, va former l'alternant-e au métier de journalisme. De la conférence de rédaction à la production finale, cet apprentissage intègre toutes les étapes de la production journalistique, dans le respect de la déontologie et de l'éthique du métier.

### **Compétence à acquérir :**

- Compétences journalistiques et pratiques dans le cadre d'une alternance au sein d'un média :
- Compréhension du monde de l'entreprise (organisation, niveau d'exigence, délais de production, fonctionnement d'une rédaction, travail en équipe...)
- Acquisition des compétences journalistiques : trouver des sujets, des sources, vérifier l'info, production finale satisfaisante sur le fond et la forme...
- Acquisition des compétences techniques liées à la spécificité du média accueillant l'alternant-e (TV, radio, écrit ou web)

### **Mode de contrôle des connaissances :**

Evaluation écrite des tuteurs/tutrices au sein du média sur les compétences acquises en savoir-faire et savoir-être, ainsi que la progression souhaitée tout au long de l'alternance (trois fois dans l'année). Entretien de la responsable pédagogique avec le tuteur ou la tutrice deux fois dans l'année.

### **Bibliographie, lectures recommandées :**

La Convention collective des journalistes, la Charte de Munich, Marc-François BERNIER, « Éthique et déontologie du journalisme Québec », Presses de l'Université Laval, 2004